BRUDED
Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable
Breizh ar maezloù ha maezkérel evit an diorren padus

▶ *Langouët (35)*

L'ancien terrain de foot transformé en micro-ferme permacole

La commune a transformé son terrain de foot inutilisé en micro-ferme permacole en lançant un appel à projet pour identifier des porteurs de projet. Quatre ans après, le terrain est métamorphosé, les maraîchers tiennent un marché hebdomadaire et fournissent la cantine scolaire.

Commune de 600 habitants, située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Rennes, Langouët fait partie de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné. *«La commune a développé au fil des années, une politique centrée sur 3 axes. L'habitat écologique, l'énergie tant du point de vue de la maitrise des consommations que du développement des énergies renouvelables et l'alimentation durable»* présente Jean-Luc Dubois, maire depuis 2020.

© BRUDED

L'ancien terrain de foot est aujourd'hui devenu une micro-ferme permacole

↗L'alimentation : un axe fort de la politique communale depuis 20 ans

La municipalité est l'une des premières du grand ouest à avoir mis en place une restauration scolaire en régie 100% bio et locale (2004). *«Nous avons fait le choix d'une cantine cuisinée sur place avec des produits locaux et bio. Aujourd'hui cela parait normal mais en 2004 c'était très innovant ! Aujourd'hui, ce sont environ 80 enfants sur les 90 inscrits à l'école qui mangent quotidiennement à la cantine municipale»* complète le maire. C'est dans le cadre de ce travail sur l'alimentation qu'a émergé le projet de micro-ferme.

↗ Un projet inscrit dans la dynamique de cœur de bourg

« Chaque fois que nous échangeons avec des citoyens, la question de l'alimentation et des modes de culture revient systématiquement sur la table » expliquait Daniel Cueff, ancien maire au moment du lancement du projet. Dans le cadre de son projet de redynamisation du cœur de bourg lancé en 2019 pour lequel elle a été lauréate de l'appel à projet « revitalisation des centres-bourgs » (État - Région - EPF - Banque des Territoires), la commune a donc eu à cœur de développer un véritable projet autour de l'alimentation et de jardins partagés. Baptisé « Langouët, 100% permaculture », le projet a bénéficié d'un complément de financement par un emprunt citoyen via la plateforme collecticity.

↗Une formation des habitants

Dans un premier temps, la commune a financé la formation en permaculture d'un groupe d'habitants volontaires (une demi-journée par semaine pendant un an en 2018) dans le but que ceux-ci deviennent des ambassadeurs auprès des

Animer la vie locale

Le pain est cuit dans un four en brique construit en chantier participatif fin 2019, non pas sur la ferme mais sur une parcelle communale en cœur de bourg, derrière le bar associatif La Cambuse où existe déjà un jardin collectif. En parallèle, une partie des habitants formés en 2018 sont à l'origine de la création de l'association « Chamotte et compote » (créée en mars 2020) dont l'objectif est de favoriser l'autonomie alimentaire et le partage de savoirs.

Ainsi, des animations sont organisées toute l'année dans cet espace en lien avec le bar associatif. Depuis quelques années, des pizzas cuites au four à pain sont proposés les mercredis. Couplé à la vente de légumes de Candice et Louis et à l'ouverture du bar, c'est devenu un rendez-vous très apprécié des habitants. ■

autres habitants. Elle a fait appel à Mickaël Hardy, de «Perma'G» pour former une demi-douzaine d'habitants sur le jardin de 5000 m² qu'il cultivait sur le secteur rennais.

↗Un AAP pour identifier des porteurs de projets

Dans un second temps, en 2019, la municipalité lance un appel à candidature pour trouver des porteurs de projets prêts à transformer l'ancien terrain de foot en zone de permaculture. Le foncier d'une surface d'environ 7000 m² longe la rivière la Flume et bénéficie d'un petit local de 40 m² et d'un accès à l'eau et à l'électricité. Le terrain de foot inutilisé depuis six ans, s'apparente plutôt à une prairie. La municipalité organise des visites du lieu à destination des candidats intéressés.

↗Le profil des porteurs de projet

Candice Petit-Clair et Louis Maillard, les deux porteurs de projet réfléchissaient à un projet de création d'une ferme permacole. Ils suivaient cette même formation à la permaculture proposée par Mickaël Hardy à Rennes ce qui leur a permis de rencontrer les habitants de Langouët. Une partie de la formation consistait à réfléchir au design de l'ancien terrain de foot de Langouët. À cette occasion, les porteurs de projets découvrent la commune et rencontrent également les élus.

> *Un autre maraîcher s'est installé sur la commune : avec le Champ de Patates, ils arrivent à fournir la cantine en légumes toute l'année. La commune travaille par ailleurs avec le GIE Manger Bio 35*

Langouët ©

Jean-Luc Dubois, maire.

Ils décident ensuite de répondre à l'appel à candidature de la mairie. Ils sont retenus par la municipalité et trouveront, quelques mois après, une petite maison en location dans le bourg.

«En sortant de notre école d'ingénieurs, nous ne souhaitions pas rejoindre les groupes d'écologie industrielle auxquels notre formation nous prédestinait. Nous avons fait un tour de vélo des alternatives en Bretagne et avons participé à la formation de Perma G'Rennes. C'est là que nous avons entendu parler de l'appel à projet de Langouët» précisent les maraîchers.

La mairie passe une convention précaire avec mise à disposition du terrain pendant cinq ans. La zone, anciennement classée en zone de loisirs, est aujourd'hui classée en zone agricole.

↗Le démarrage

Dès leur arrivée sur la commune, le couple de maraîchers va dans un premier temps créer un plan d'aménagement de l'ensemble de l'espace cultivé (le « design ») et organiser des chantiers participatifs de préparation du terrain.

Ils créent une entreprise individuelle : Candice est « exploitante agricole » affiliée à la MSA et Louis a le statut de conjoint – collaborateur. N'étant pas titulaires d'un BPREA, ils n'ont pas pu prétendre à la dotation jeune agriculteur. Les premières années, le couple touche le RSA. Tous les bénéfices sont fléchés pour payer les charges MSA ou bien sont réinvesties en équipement (ex : serre).

↗Des légumes…mais pas que !

La production maraîchère est l'activité principale, à laquelle vient se compléter la production de pain (une fois par semaine) et l'organisation d'animations sur la ferme. Le principal débouché est la tenue d'un petit marché devant le bar associatif la Cambuse les mercredis en fin d'après-midi. Les habitants peuvent également précommander des paniers de légumes (environ 15 paniers / semaine).

L'école de Langouët peut également commander des légumes : la mairie leur rachète au prix proposé par les maraîchers. Comme ce sont des petits volumes, il n'y a pas besoin de passer par un marché public. C'est la cantine qui s'adapte aux volumes proposés par les maraîchers.

Enfin, lorsqu'ils ont certains légumes en quantité, la revente est possible via un magasin de producteurs situé à proximité.En 2023, ce sont environ deux tonnes de légumes qui ont été vendus. Le Champ de patates est en cours de labellisation « accueil Paysan » afin de développer la partie animation sur la ferme et sur le territoire : accueil de publics, table à la ferme, balades botaniques... ■

Le marché hebdomadaire © BRUDED

Le marché du mercredi est un vrai lieu de rencontres et d'échanges entre les habitants.

CONTACT :
Jean-Luc Dubois, maire / Tél. : 02 99 69 92 30 / accueil-mairie@langouet.fr

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE · Région Bretagne · ADEME · Banque des Territoires · Établissement Public Foncier de Bretagne · Finistère Penn-ar-Bed · Ille & Vilaine · Morbihan · Côtes d'Armor le Département · Loire Atlantique